



Paraît toutes les trois semaines
Vendu par abonnement : 160 FF
ISSN 1163-2364

Actualités internationales du respect de la vie

A PROPOS DE...

Quand l'ONU se ridiculise

Liban, Somalie, Bosnie ... l'ONU n'est pas sortie brillante de son incapacité à prendre les moyens de la paix qu'elle prétend promouvoir.

Toutefois, rien ne viendra ternir autant son image que son noyautage par les organisations malthusiennes transnationales. Dans cette décadence, la Conférence de Pékin, qui se déroule en ces premiers jours de septembre, fera date.

On n'ose pas imaginer le regard ironique et incrédule que portera sur les décideurs d'aujourd'hui la prochaine génération d'hommes et de femmes. Pourront-ils seulement croire que les instances organisatrices de la Conférence ont osé présenter un texte divisant l'humanité en cinq genres (masculin, féminin, homosexuel masculin, homosexuel féminin et transexuel) ?

Un texte qui réduit la famille un espace d'aliénation pour la femme, et qui prétend que l'égalité homme-femme se mesure à la proportion de femmes dans chaque métier, peut-il moissonner autre chose que le mépris ?

Qui accordera désormais sa confiance au gigantesque outil de propagande du style de vie d'une tranche étroite de la population mondiale, minoritaire en Occident même, et qui ridiculise lui-même la notion de droits de l'homme en organisant à Pékin, capitale de la plus horrible répression qu'aient connu les femmes, une conférence sur la femme ?

Les dirigeants de l'ONU espèrent à Pékin une victoire totale de leurs directives.

Peut-être.

Une victoire à la Pyrrhus.

François PASCAL

Sommaire

Editorial : p.1 Actualités : p.1
Agenda : p.7 Bibliographie : p.8

Dossier : Surpopulation ?

ACTUALITÉS

Les notes en petits caractères italiques à la fin de chaque article indiquent soit la source, soit des références utiles pour les lecteurs cherchant un complément d'information.

Avortement

Espagne : projet de légalisation de l'avortement

Le 06/07/95, les membres du gouvernement se sont mis d'accord sur un nouveau projet de loi étendant la facilité d'avortement. Le nouveau texte prévoit une liberté totale d'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse, un délai de réflexion de trois jours, mais le remboursement ne pourra avoir lieu qu'en cas d'avortement dit «thérapeutique». A l'heure actuelle, l'avortement n'est en principe autorisé qu'en cas de danger pour la mère, en cas de viol, et pour motif eugéniste (malformation de l'enfant). Toutefois ces indications sont aisément contournées puisque 45 500 avortements ont eu lieu en 1993.

(Présent, 07/07/95 ; Le Courr. Int. 27/07/95 ; Le Monde, 08/07/95)

Canada : accroissement du nombre d'avortements en 1993.

Selon les dernières statistiques officielles, publiées le 11/07/95, 104 403 avortements ont été commis au Canada en 1993, soit une progression de 2,3 % par rapport à l'année précédente. La proportion d'avortements s'établit à 26,9 pour 100 naissances vivantes, contre 25,6 l'année précédente.

28 % des avortements étaient des récidives pour la femme, contre 17,6 en 1983.

Enfin, seuls 52 % des avortements font l'objet d'un rapport médical détaillé, empêchant toutes statistiques sérieuses des conséquences de l'avortement sur la santé des femmes.

(Pro Life News, 08/95)

Etats-Unis : un médecin-avorteur déclaré coupable du meurtre d'une de ses patientes

LeDr. David Benjamin, médecin-avorteur du Metro Women's Center de New York a été reconnu coupable du meurtre d'une de ses patientes, qu'il avait laissée se vider de son sang sur la table d'avortement après qu'il avait accidentellement perforé l'utérus au cours de la procédure.

(IRLF WR, 11/08/95)

Etats-Unis : le Congrès adopte une nouvelle mesure pro-vie

Le 20/07/95, la Chambre des Représentants a voté un article de loi interdisant la couverture de l'avortement par la caisse d'assurance maladie des employés de l'Etat.

Cette mesure rétablit une interdiction qui avait été levée en 1993 par Bill Clinton dans les premières heures de son accès au pouvoir.

Un comité de la Chambre des Représentants a également adopté un projet de loi interdisant une méthode d'avortement particulièrement cruelle, la méthode dite «avortement par naissance partielle» [avortement par D&X, décrit dans notre dernière édition]. Le pouvoir législatif de l'Ohio a adopté une loi similaire, qui attend la signature du gouverneur.

(IRLF WR, 21/07/95, 04/08/95)

Etats-Unis : décisions judiciaires diverses

Le 02/08/95, une Cour de justice a annulé plusieurs dispositions de la loi de l'Utah, qui imposait des restrictions aux procédures d'avortement et interdisait les avortements tardifs et l'expérimentation sur les fœtus. Les juges ont accepté en revanche un article requérant des mineures une autorisation parentale avant d'avorter. Deux autres cours fédérales d'appel ont annulé le 25/07/95 des restrictions à l'avortement contenues dans les lois de divers Etats. L'une de ces cours a annulé une disposition prise par l'Arkansas et par le Nebraska, qui n'autorisait ces Etats à ne rembourser que les avortements nécessaires pour sauver la vie de la mère. L'autre cours a annulé une disposition prise par l'Etat de Pennsylvanie qui prévoyait que les viols et incestes devaient avoir été déclarés à la police pour que les avortements commis dans ces cas là puissent être remboursés par l'Etat.

(IRLF WR, 04/08/95)

Etats-Unis : déception et victoire mêlées pour le mouvement pro-vie

Le 04/08/95, la Chambre des Représentants a adopté une loi rendant aux Etats la liberté de ne pas rembourser les avortements, même en cas de viol ou d'inceste. Le Congrès a été sensible à la «violation de la liberté de conscience des citoyens pro-vie» que constituait le remboursement obligatoire de l'avortement. Cette obligation avait été imposée par Bill Clinton, contre le gré de 36 des 50 Etats de la fédération.

En revanche, dans un vote très serré (221 voix contre 207), les Représentants ont reconduit le programme de subvention des cliniques de la Fédération Américaine du Planning Familial, qui reçoivent chaque année 193 millions de dollars de l'Etat fédéral et possèdent plus de 900 avortoirs sur l'ensemble du territoire américain.

(Herald Trib. Int. 07 et 08/08/95 ; Présent, 05/08/95 ; Libération, 07/08/95)

Etats-Unis : FACE jugée inconstitutionnelle

Le 16/03/95, Rudolph T. Randa, juge de Milwaukee, dans le Wisconsin, a acquitté cinq militants pro-vie ayant pratiqué des opérations-sauvetages. Il a établi que la récente loi Freedom Access to Clinic Entrances (FACE, loi de liberté d'accès aux cliniques [d'avortement]) était anti-constitutionnelle. FACE est une loi passée par Bill Clinton au début de son mandat, équivalent américain de la loi Neiertz, instituant un «délit d'entrave à l'IVG».

(Life Advocate, 05/95)

Séquelles de l'avortement

Grèce : une étude conclut à l'augmentation du risque de cancer du sein.

Une étude menée en Grèce et dont les résultats ont été publiés dans l'International Journal of Cancer a mis en évidence une augmentation de 51 % du risque de cancer de sein chez les femmes qui ont eu un avortement, par comparaison à celles qui n'en ont pas eu.

(IRLF WR, 04/08/95)

Canibalisme

Etats-Unis : l'AMA propose de moissonner les organes des nouveaux-nés anencéphales

Début juin, l'Association Médicale américaine a proposé de prélever des greffons sur le corps des nouveaux-nés anencéphales vivants ;(il naît chaque année aux Etats-Unis entre 1 000 et 2 000 enfants anencéphales, qui, privés de cerveau, ne survivent que de quelques heures à quelques jours). L'industrie médicale de la greffe voit là une source intéressante de greffons frais, ceux qui lui font le plus défaut : les fonctions végétatives des enfants anencéphales seraient maintenues artificiellement en vie le temps de préparer les receveurs et de moissonner les organes voulus. Jouant sur la sensibilité, l'AMA invoque à l'appui de sa proposition ignoble la possibilité pour les parents du nouveau-né anencéphale de donner un sens à leur souffrance en «donnant la vie» à un autre enfant.

(La Croix, 18/06/95)

Chine : confirmation du canibalisme embryonnaire

Le gouvernement de Hong Kong a annoncé son intention de mettre un terme au commerce d'embryons humains de 6-8 semaines, importés illégalement de Chine et utilisés dans la colonie britannique à des préparations culinaires médicinales traditionnelles.

La mesure confirme les faits révélés au printemps.

(Courrier Int. 01/06/95)

Contrôle des naissances

Pérou : évêques et président s'opposent

Le président péruvien a annoncé le lancement d'une campagne de planning familial dans son pays. Les évêques catholiques ont répondu en publiant un manifeste intitulé «Au service de l'évangile de la vie». Dans ce document, ils s'engagent à promouvoir l'enseignement du Magistère sur les questions pro-vie «sans crainte de l'hostilité ni de l'impopularité». Ils font également remarquer que l'avortement sera la conséquence de toute campagne de promotion de la contraception et de la stérilisation.

(Radio Vat. in IRLF WR 11/08/95)

Contrôle des naissances

Chine : Amnesty international dénonce la torture des femmes

Selon les dénonciations d'Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits de l'homme, la Chine est la nation qui bafoue le plus les droits de la femme, et les Chinoises envoyées en prison sont torturées, obligées d'avorter et stérilisées, incarcérées parce qu'elles sont mères, et forcées à se prostituer.

De nombreuses organisations de défense des droits de la femme dénoncent les agissements du gouvernement communiste, qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la participation à la Conférence de Pékin des *personae non gratae* (les militants favorables à la défense des droits de l'homme), et éviter le contact entre les groupes de participants chinois et les étrangers. «Amnesty International» vient à cet égard de publier le rapport *Women in China -Imprisoned and abused for dissent* (Les femmes en Chine : incarcérées et violées pour cause de dissidence), où elle souligne les sévices continuels auxquels est soumise la population féminine du pays.

Le rapport ne cesse de dénoncer la politique de l'enfant unique adoptée par le gouvernement chinois pour contrôler le nombre des naissances -politique qui entraîne «de graves violations des droits de la femme», y compris des avortements et des stérilisations obligatoires, la mise en détention de femmes enceintes «et d'autres abus du même genre, comme les techniques de lavage de cerveau pour les obliger à avorter».

«Amnesty» critique également les conditions auxquelles sont soumises les femmes dans les prisons chinoises, où les véritables criminelles vivent «dans les mêmes cellules que les femmes emprisonnées pour «délict de maternité», de dissidence politique ou de croyance religieuse». Les prisonnières sont fréquemment soumises à la torture sexuelle, et violées par leurs gardiens, affirme le rapport.

Récemment, le Gouvernement américain de Bill Clinton a ordonné l'extradition de treize jeunes femmes chinoises qui demandaient l'asile politique aux Etats-Unis pour fuir les lois communistes de leur pays d'origine, qui les obligent à avorter. L'affaire a été dénoncée par le quotidien *Washington Times*. Les 13 jeunes Chinoises ont déclaré que les obliger à retourner en Chine équivalait à les condamner à l'avortement forcé.

Le Fonds des Nations-Unies pour la Population continue néanmoins à vanter les mérites de la politique démographique chinoise, qu'il finance allègrement.

(Europe Today 07/07/95)

Euthanasie

Etats-Unis : annulation de la loi de l'Oregon

Le 05/08/95, un juge de l'Oregon a annulé la récente loi intitulée «mort dans la dignité» qui autorisait l'euthanasie sous certaines formes.

(Herald Trib. Int. 05/08/95)

Foetologie

Recherche : dès les premières semaines, le fœtus a «conscience» de ce qui se passe

L'éveil sensoriel de l'être humain survient bien avant la naissance. Le goût et l'odorat, tout d'abord, puis l'équilibre, et enfin l'ouïe à partir du sixième mois, permettent à la mère d'établir une relation sensorielle étroite avec son bébé. Une étude récente a prouvé que ce contact existait également au niveau psycho-affectif et que l'anxiété et les préoccupations de la mère étaient perçues par l'enfant et affectaient son développement psychologique.

Les sens les plus précoces de l'être humain sont le goût et l'odorat. A partir de la septième semaine de la vie intra-utérine, le fœtus est capable d'établir une relation avec l'extérieur via la saveur et l'odeur du liquide amniotique. Cette expérience lui permet ultérieurement de reconnaître le lait maternel : ses molécules aromatiques lui rappellent celles du liquide intra-utérin. La sensibilité cutanée apparaît ensuite (entre la septième et la onzième semaine) ainsi que le sens de l'équilibre, qui lui permet de se placer correctement dans le ventre de sa mère dès la dixième semaine.

Le fœtus perçoit les premiers sons à partir du sixième mois de la grossesse, et il est très vite capable de les mémoriser. Une expérience a montré qu'un nouveau-né exposé à la voix de vingt femmes était capable de reconnaître celle de sa mère. L'habileté sensorielle intensifie la communication affective intime qui se

crée entre la mère et son enfant. Mais est-il possible que ce dernier soit conscient des problèmes psychologiques de sa génitrice pendant sa grossesse ?

Le Dr Sylvie Eichard a cherché à apporter une réponse à cette question, en menant une étude auprès de 100 femmes enceintes. Pour ce faire, elle a réparti l'échantillon en trois grands groupes. Le premier d'entre eux était formé de 47 femmes ne présentant aucune anomalie psycho-affective grave. Le second était composé de 29 futures mères victimes de troubles mentaux «compensés». Enfin, le troisième groupe comprenait 24 patientes ayant souffert d'expériences traumatisantes (décès, accidents, divorce, grossesse non désirée etc ...) et dont l'équilibre psychologique était altéré.

Lors d'une seconde phase, le Dr Richard a étudié la santé physique et le «caractère» des nouveaux-nés. «Les résultats ont été surprenants», a-t-elle expliqué. «Il existe une différence significative entre le premier et le troisième groupe, sur différents points».

Par exemple, le pourcentage d'accouchements prématurés a été de loin supérieur dans les deux derniers groupes (17 %) par rapport au premier (4 %) ; de même, le taux de troubles néo-natals a également été supérieur (13 % contre 4 %), ainsi que les problèmes alimentaires (40 % contre 9 %). «Le stress qui affecte la mère durant sa grossesse peut contribuer au développement d'une certaine anxiété chez l'enfant, et à l'émergence d'une relation affective instable», explique le Dr Richard.

Les scientifiques ont mis en évidence plusieurs causes susceptibles d'expliquer l'effet négatif des préoccupations maternelles sur le développement futur de l'enfant. L'anxiété chronique des mères se manifeste par une augmentation de la sécrétion des catécholamines (l'adrénaline, par exemple), qui influence même le développement physique de l'enfant et son comportement vis-à-vis de sa mère. Les enfants de mères stressées sont souvent hypertoniques, irritables et hyperactifs, en raison de l'effet exercé par l'afflux de ces hormones.

Toutefois, comme le souligne le Dr Richard, «en médecine, rien n'est absolu. Souffrir d'une crise d'angoisse grave pendant sa grossesse n'implique pas nécessairement une évolution catastrophique de la psychologie de l'enfant. Le cerveau de n'importe quel être en développement, surtout durant cette période de son existence, est doté d'une extraordinaire plasticité qui lui permet de surmonter les difficultés les plus graves».

(Europe Today 20/06/95)

Handicap

Angleterre : Ouverture de la première clinique pour les enfants mongoliens

La première clinique pour enfants souffrant de trisomie 21 vient d'être inaugurée à Londres. Ses locaux permettront aux petits trisomiques de recevoir les traitements les plus modernes contre cette maladie, basée sur les découvertes du célèbre Dr Lejeune, décédé l'an dernier. La clinique, baptisée au nom du chercheur, a reçu du matériel et l'assistance technique de l'Hôpital Saint-Jean et Sainte-Elisabeth, de Londres. Elle est financée en partie par le Fondation Anne, fondée voici cinq ans par le Dr Margaret White, vice-présidente de la Société pour la Protection des Enfants Non-Nés.

Le nom de cette fondation est celui de la petite-fille du Dr White, née avec un troisième chromosome 21 et décédée d'une méningite au bout de quelques mois. «Ma fille et moi, rappelle la vice-présidente, avons pu faire le voyage à Paris pour voir Jérôme

Lejeune, qui lui a prescrit un traitement. Lors de sa mort - totalement indépendante de la trisomie 21, les pédiatres qui s'occupaient d'elle en France affirmaient que son développement tant mental que physique était très semblable à celui des autres enfants de son âge. Depuis cinq ans (soit dès la création de la Fondation Anne), j'ai rêvé de voir un jour une clinique londonienne capable de mettre un traitement similaire à la disposition des petits trisomiques britanniques».

Le Dr White affirme que grâce aux travaux du Dr Lejeune, elle sait depuis des années que l'on peut faire beaucoup pour améliorer les aptitudes mentales et physiques des enfants mongoliens. Le Dr Marie Peeters, une ancienne collègue du Dr Lejeune, a accepté d'être conseillère détachée auprès de la nouvelle clinique.

(Europe Today 07/07/95)

Etats-Unis. : Elle surmonte son défaut de naissance et devient championne

A sa naissance, Bobbie Smith souffrait de nombreux défauts physiques, et les médecins considéraient qu'elle n'avait que très peu de chances de survivre et que, si elle y parvenait, elle risquait de rester paralysée et muette. Mais Bobbie, qui vient de fêter ses 13 ans, a déjoué tous les pronostics et vient d'être couronnée championne de patinage artistique.

Bien que le petit ange aux cheveux noirs ne mesure encore que 1,22 mètres et ne pèse que 18,16 kilos, elle représente déjà l'une des principales promesses de son équipe de patinage. Bobbie est victime d'un syndrome dont souffrent de nombreux enfants de mères alcooliques, et qui provoque des problèmes de croissance. En outre, elle n'avait qu'un seul poumon, le coeur perforé, et souffrait de spina bifida, une affection de la colonne vertébrale risquant de provoquer sa paralysie totale et certaines lésions cérébrales. Les parents adoptifs de la fillette, Doddie et Garold Smith, ont alors décidé de financer les opérations nécessaires pour améliorer sa qualité de vie.

(Europe Today 14/07/95)

PMA

U.S.A. : Un pionnier de la FIV récupérait sans autorisation les foetus congelés d'autres femmes

Il est accusé d'avoir volé des embryons congelés pour effectuer des fécondations et des expériences scientifiques non autorisées par la loi.

L'Université où travaillait le spécialiste a exigé la démission du Dr Richard Asch, qui affirme être victime «d'une tentative d'extorsion». Selon l'enquête réalisée par le FBI et l'Institut Supérieur de la Santé, Asch pourrait avoir mis trois enfants au monde à partir de ces pratiques.

Ce nouveau scandale pourrait relancer la polémique sur l'absence de réglementation des pratiques de reproduction artificielle aux Etats-Unis. «Si l'on parvient à prouver que l'un des pionniers de ce domaine a violé les normes éthiques, le public réclamera des normes plus sévères qui soient appliquées systématiquement», affirme le Dr Arthur Caplan, spécialiste américain en bioéthique.

Le Dr Richard Asch avait découvert en 1984 une méthode qui facilitait la rencontre in vitro de l'ovule et du spermatozoïde. En 1990, Asch avait ensuite été engagé pour diriger le Centre de Santé Reproductive de l'Université d'Irving, près de Los Angeles (Californie). Grâce à ses traitements qui coûtaient rarement moins de 77 000 FF, le centre devint célèbre et le Dr Asch très

riche. Selon un porte-parole de l'Université, le Dr Asch a gagné plus de 5 millions de dollars (25 millions de FF) entre septembre 1991 et janvier 1995.

Le Dr Asch a été accusé d'avoir implanté plusieurs embryons d'un couple californien dans l'utérus d'une autre femme de Los Angeles qui avait mis un bébé au monde neuf mois plus tard. Selon le périodique *Orange Country Register*, une autre femme a été fécondée par le même système, et a donné naissance à des jumeaux. Le Dr Asch réalisait ces expériences sans demander au préalable l'accord des parents naturels de l'embryon.

(Europe Today 01/06/95)

Italie : la fécondation in vitro enfin réglementée

Elio Guzzanti, ministre italien de la Santé, vient de présenter le règlement tant attendu qui définira la ligne de conduite légale - mais temporaire - qu'il conviendra désormais de respecter en matière de fécondation artificielle. La présentation publique du texte de loi, qui doit encore être visé par le Premier Ministre et le Sénat, a coïncidé avec la révélation d'un nouveau scandale : une femme de la localité de Rimini a réclamé le pouvoir paternel sur son enfant conçu in vitro, en prétendant que le sperme utilisé n'était pas celui de son ex-mari, mais celui d'un donneur.

La nouvelle affaire de Rimini s'ajoute à la longue liste des scandales provoqués par le vide légal où gravite l'Italie en matière de fécondation artificielle. Pour combler ce «trou noir», le ministre Guzzanti a préparé un règlement calqué sur le Code Déontologique de l'Ordre Italien des Médecins. La protection du nouveau-né est le principe légal qui inspire la nouvelle norme, qui interdit les mères-porteuses ainsi que la fécondation des couples instables, des homosexuels ou des femmes célibataires. Une fois que le texte, présenté en juin par le ministre, aura reçu les dernières approbations, il entrera en vigueur jusqu'à ce qu'une loi définitive dans ce domaine soit votée.

(Europe Today 20/06/95)

Personnalités

Etats-Unis : «Jane Roe» rejoint le mouvement pro-vie

Norman McCorvey, plus connue sous le pseudonyme de Jane Roe, lorsque les mouvements pro-avortement avaient utilisé son cas en 1973 pour obtenir la légalisation forcée de l'avortement par la Cour suprême américaine, a rejoint le mouvement pro-vie. Figure emblématique du «droit de choisir» pendant plus de 20 ans, elle s'est fait baptiser début août dans l'église protestante des mains mêmes du pasteur dirigeant l'association pro-vie Opération Rescue, organisation spécialisée dans les occupations d'avortoirs (opérations-sauvetage).

(Trib. de Genève, 12/08/95)

Organisations pro-avortement

France : une indemnité mensuelle pour les déléguées aux droits des femmes

Le 06/05/95, quelques jours avant la démission de son gouvernement, le ministre de la santé, Simone Veil, a accordé aux déléguées régionales aux droits des femmes une indemnité forfaitaire mensuelle nouvelle de 1 500 F.

(JO RF 07/05/95)

Opérations-sauvetages

Allemagne : première opération-sauvetage

Le 24/06/95, pour la première fois en Allemagne, un groupe de militants pro-vie a occupé une clinique d'avortement à Stuttgart, empêchant tout avortement ce jour là.

(Comm. UNEC, 24/06/95)

Organisations pro-vie

France : création d'une nouvelle association

Deux membres du Front National, Guilhem de Tarlé et Michel Bayvet, ont lancé une association aconfessionnelle mais ancrée dans leur parti afin de promouvoir, à l'intérieur de celui-ci et à l'extérieur, le respect de la vie. La nouvelle association s'intitule «Ligue pour la Vie».

(Comm. de presse)

Initiatives pro-vie

France : proposition de loi constitutionnelle

Le député Jean-Louis BEAUMONT a déposé à l'Assemblée Nationale une proposition de loi constitutionnelle (n° 1643) complétant le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958 et

tendant à ce qu'y soit inscrit le principe de la protection de la vie humaine, de son commencement jusqu'à sa fin naturelle. Cette proposition est constituée d'un article unique :

«Il est inséré, après le premier paragraphe du préambule de la Constitution, un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

«Chaque être humain a droit à la protection de sa vie, du commencement de celle-ci jusqu'à sa fin naturelle».

Elle a été signée par les députés :

MM. Jean-Louis BEAUMONT, Hubert BASSOT, Yves BONNET, Alphonse BOURGASSER, Mme Christine BOUTIN, MM. Jean BRIANE, Pierre CARDO, Michel CARTAUD, René CHABOT, Jean-Marc CHARTOIRE, Louis de BROISSIA, Charles de COURSON, Lucien DEGAUCHY, Jean-Jacques DELVAUX, Charles HERMANN, Michel GHYSEL, Mme Marie-Fanny GOURNAY, MM. Pierre HÉRISSON, Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Marc LEFUR, Arnaud LEPERCQ, Alain LEVOYER, Arsène LUX, Christian MARTIN, Jacques MASDEU-ARUS, Pierre MICAUX, Jean-Marc NESME, Hervé NOVELLI, Francisque PERRUT, Bruno RETAILLEAU, Marc REYMANN, Jean ROUSSELOT, Jean ROYER, Michel VOISIN, Jean-Jacques WEBER.

Italie : Elle préfère mourir plutôt que de perdre son enfant.

Elle a choisi la mort plutôt que de tuer son enfant. Carla Pomella, 39 ans, savait qu'elle souffrait d'un cancer incurable, mais quand le gynécologue lui a proposé d'avorter pour soigner sa maladie, la future mère a refusé tout net : «Mieux vaut que mon enfant vive

(Publicité)

Connaissez-vous la **CHIRURGIE SOUS FLUX LIQUIDE**

- *L'asepsie facile*
- *Une technique à la portée de toutes les cliniques*
- *Evite d'encombrer le bloc pour de petites interventions*
- *Modification et additifs possibles dans l'espace opératoire*
- *Pas plus de problèmes que pour une intervention classique*

Préparation à la chirurgie des membres, extrémités, abdominale, avec extension des indications à la demande.

Réservé au corps médical et aux centres de soins agréés.

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION :

A.L. MÉDITERRANÉE

(Responsable département : Alain MIROUZE)

SYLVACANE, Arcade des Citeaux

13127 VITROLLES

T°/Fax (16) 42 89 86 94

plutôt que moi», lui a-t-elle répondu.

Le 22 avril, le petit Francesco Pio a donc vu le jour prématurément, par césarienne. Les médecins avaient en effet constaté que s'ils attendaient le terme de la grossesse (prévu pour les premiers jours de juillet), la mère risquait de mourir avec son bébé dans le ventre. Après l'accouchement, la santé de Carla a commencé à se détériorer lentement, et la jeune mère a fini par succomber à la mi-juin, laissant à son mari les soins de s'occuper du nouveau-né et de sa soeur aînée, Francesca, âgée de trois ans.

(Europe Today 23/06/95)

France : déjà 40 000 signatures pour le droit à la vie

La campagne nationale pour l'inscription du droit à la vie dans la constitution, organisée par le Comité pour Sauver l'Enfant-à-Naître, a déjà atteint 40 000 signatures. La campagne se poursuit jusqu'à l'obtention de 100 000 signatures.

(formulaire de pétition disponibles auprès du CSEN, BP 5, 94121 Fontenay-sous-Bois Cedex)

AGENDA

Angers, 08 et 22/10/95

Séminaire de formation gratuit sur deux jours organisé par l'association nouvellement fondée Splendeur de la Vie, sur le thème «Défendre la vie en annonçant l'Évangile» (Génèse, Bioéthique, Humanae viate, Evangelium vitae, ...)

Rens. :

Splendeur de la vie, BP 103, 49001 Angers cedex 01

www.transvie.com

Trans
VIE
mag

TransVIE-mag®

7, rue du G^{ral} Roland,
25000 BESANCON, FRANCE
☎ 81 88 75 31 - Fax 81 885 885

Commission paritaire n° 74 425

Directeur de publication :
François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO,
rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée

Toute copie, même partielle, interdite sans autorisation.

BIBLIOGRAPHIE

vu pour vous

Accueillir la vie. Conférence de Gitane Maltais.

TVP, 1995. 45'. Vendu en France par :

Oui à la Vie diffusion, BP 24,F- 67320 DRULINGEN

140 FF/840 FB (port compris ; règlement à la commande)

Pour la Suisse 39 FS + port ; règlement à réception.

Enceinte à 15 ans à la suite d'un viol, Gitane Maltais, canadienne, a choisi de garder son enfant et de le confier ensuite à l'adoption. 35 ans après, elle témoigne, dans son pays et à travers le monde, de sa vie et du crime d'avortement, avec une douceur étonnante. Invitée en France, Suisse et Belgique au printemps 1995 à l'occasion des Journées Mondiales pour la Vie, sa conférence de Neuchâtel a été intégralement filmée par l'équipe de Tél-Vidéo-Production, avec une qualité professionnelle irréprochable. Son clair, image contrastée, et surtout un témoignage poignant, sans faux-semblant et s'élevant à la fin sur un registre spirituel toujours empreint de la même douceur. En prélude, le chant «Maman, écoute-moi» de Ginette Bouchard, une autre canadienne qui accompagne Gitane Maltais dans ses conférences.

Un témoignage pro-vie remarquable. Gitane Maltais dirige maintenant l'association canadienne d'aide aux futures mères Grossesse et Vie.

Nota : Oui à la Vie propose également un enregistrement de Gitane Maltais sur cassette audio, pour cinquante FF (15 FS, 300 FB). Issu d'une conférence s'étant déroulée dans un autre lieu, et suivi d'une discussion avec la salle, cet enregistrement audio n'offre pas les qualités de la version vidéo et présente en outre un caractère confessionnel plus marqué.



Iu pour vous

Les limites de la planète.

Mythes de la nature et de la population.

Hervé Le Bras, 1994.

Ed. Flammarion. 349 p. 130 FF. ISBN 2-08-066877-3.

Singulier ouvrage que celui où Hervé Le Bras, démographe de renom, après avoir attaqué les arguments natalistes dans son précédent ouvrage (*Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, Hachette, 1993), se retourne contre ses admirateurs et démolis un-à-un les mythes de la surpopulation.

Du grand art, organisé en cinq chapitres tous aussi passionnants : un premier pour montrer qu'il est impossible de fixer une limite de population optimale, deux pour démonter les poncifs les plus fréquents (effets de serre, trou d'ozone, épuisement des ressources énergétiques et alimentaires), un quatrième pour exposer les sous-bassements idéologiques de deux pseudo-sciences idéologiques, celle qui prétend expliquer l'avenir de l'humanité en observant des mouches dans un bocal, et celle qui prétend l'expliquer en assimilant la Terre à une méta-entité pensante (Gaïa). Un dernier chapitre enfonce le clou en attaquant jusqu'à la racine même du mythe, l'idée que l'on puisse prévoir la population à venir.

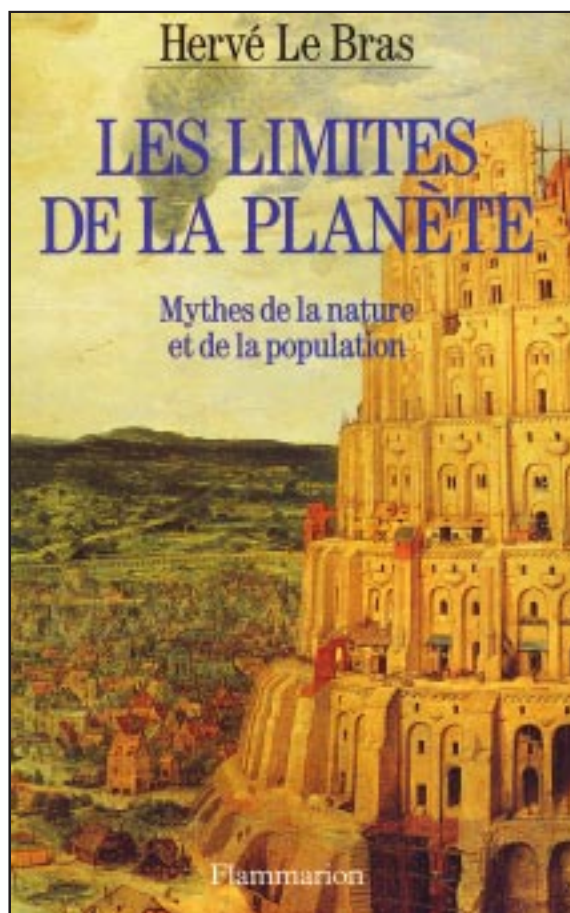
Le Bras n'y va pas par le dos de la cuillère. Paul Ehrlich, le commandant Cousteau, le Club de Rome, le FNUAP et tous les prophètes de malheur en général sont violemment secoués. Mais les diseurs d'écologie de bocal ne trouvent pas plus grâce...

On appréciera particulièrement la finesse et la profondeur de l'analyse qui met à nu les fondements idéologiques sous-jacents aux différents mythes de surpopulation dénoncés.

On regrettera que l'auteur n'ait pas voulu voir les intérêts financiers que des organismes trans-nationaux tirent de la propagation de mythes suffisamment bien ficelés pour porter les gouvernements à dépenser chaque année plusieurs dizaines de milliards de dollars en programmes de contrôle des naissances totalement inutiles et néfastes.

Ça ne fait rien : voilà tout de même un livre qui en vaut la peine.

Et peine il y a : les 348 pages sont ardues et demandent une intense concentration.



www.transvie.com

Mythe de la surpopulation**Sommes-nous le fléau de la terre ?**

par Jacqueline R. Kasun

Nul n'ignore que les tentatives de déstabilisation de la famille, commises par les organisations internationales en de multiples occasions, telles que la Conférence de Pékin, visent en tout premier lieu à briser la fécondité des peuples du Tiers-Monde. Cette volonté résulte elle-même d'une idéologie malthusienne extrêmement dangereuse, quoique basée sur de fausses prémises. C'est ce que montre le court aricle suivant, paru initialement dans Population Report. L'auteur est professeur d'économie à l'Université d'Arcata, en Californie, et auteur d'un ouvrage dédié à la question : The War against population [Cf TransVIE-mag n° 52 du 28/11/93]

Beaucoup de bonnes gens croient que la survie de notre planète est menacée par le déboisement, le réchauffement de la planète, le déclin de la couche d'ozone, la disparition de l'espèce humaine et autres désastres touchant l'écologie. Ce message - amplifié, répété et accompagné d'images brillantes - choc, ne vient pas seulement des personnalités de la télévision, mais aussi de scientifiques réputés. Ils nous affirment que pour résoudre le problème, il faut réduire la «surpopulation».

Parce que la plupart des gens vivent dans la foule et souvent la pollution, il est facile de croire à la «surpopulation». Mais les être humains, se rassemblent, aujourd'hui comme de tout temps, non pas à cause du manque de place sur la planète mais parce qu'on a besoin de travailler ensemble, d'acheter et de vendre, de se rendre des services mutuels. Si les gens du monde entier venaient s'installer dans l'Etat du Texas, on pourrait donner à chacun d'eux l'espace disponible d'un foyer américain typique et tout le reste du monde serait vide¹. La majeure partie de la terre est encore vide comme on le voit quand on la survole en avion. On estime que le territoire occupé par les êtres humains ne monte pas à plus d'un pour cent de la surface de la terre².

Le taux d'accroissement de la population mondiale décline rapidement. En Europe et aux U.S.A la fécondité ne compense pas la mortalité depuis près de vingt ans, et la population est en déclin dans plusieurs pays. Si la tendance actuelle continue, la croissance des pays les moins développés du monde sera réduite à zéro bien avant la fin du siècle prochain. La Banque mondiale prévoit que la population finale du monde atteindra environ 10 milliards, soit à peu près deux fois le montant actuel³.

A ce niveau de population les êtres humains peuvent occuper deux pour cent de la surface de la terre et en utiliser cinq pour cent pour les cultures. A l'heure actuelle, les fermiers utilisent moins de la moitié de la terre cultivable disponible⁴.

Les informations les plus récentes des Nations Unies montrent que la surface boisée du monde - 4 milliards d'hectares - est la

même qu'en 1950. On coupe des arbres, mais on en plante aussi, et ils poussent !

Les faits connus en ce qui concerne le climat sont fort différents des comptes-rendus effrayants sur le «réchauffement de la planète» et la «destruction de la couche d'ozone». Les calculs indiquent que le taux d'oxyde de carbone dans l'air va en s'accroissant depuis le siècle dernier, mais on ne sait pas quels en seront les effets, si effet il y a⁵. Les savants de l'Administration Nationale Océanique et Atmosphérique et ceux de l'Institut de Technologie du Massachusetts ont cherché, sans trouver, des preuves de réchauffement⁶.

On ne sait pas si le trou d'ozone récemment découvert dans la stratosphère au-dessus de l'Antarctique entre août et novembre est un phénomène naturel de caractère perpétuel ou le résultat des activités humaines⁷. Les mesures aux U.S.A entre 1974 et 1985 ont mis en évidence une diminution réelle des rayons ultraviolets, donc exactement le contraire de ce à quoi on s'attend si l'ozone est en train de décroître⁸.

Il n'y a aucune preuve scientifique de l'épuisement des ressources naturelles, de l'érosion massive du sol, de la désertification, ou de l'épuisement des réserves d'eau. Selon des chercheurs compétents, le problème de l'acidité de la pluie a été exagéré⁹. Il n'y a pas de données qui puissent étayer les alarmes répétées au sujet de la disparition des espèces.

Je ne prétends pas nier que beaucoup de gens dans le monde entier vivent dans un environnement laid, abîmé et pollué. Je veux plutôt dire que leur problème ne résulte pas de la «surpopulation» mais de la manière dont ils se comportent. Les gens répondent à des incitations. Dans certains pays, les gens arrachent des arbres sans en replanter, parce que les arbres sont propriété commune, et quiconque plante un arbre sait d'avance que d'autres l'arracheront. Dans la plupart des cités du monde, les conducteurs d'automobiles ne paient pas la totalité des frais de l'encombrement et de la pollution qu'ils créent. Les embouteillages et la pollution de l'air en sont les fruits. Dans beaucoup de pays les usines ne paient pas les frais de la pollution qu'elles créent.

Montrant que ces problèmes ne résultent pas de la «surpopulation», le Fond Monétaire International a rapporté que la pollution industrielle en Russie est de 10 à 100 fois plus élevée que dans les pays de l'Ouest¹⁰. Mais la Russie est l'une des nations où la population est la moins dense du monde !

Au contraire, là où les gens doivent payer la totalité des frais qu'occasionnent leurs activités, l'environnement peut très bien être propre et beau. Dans l'Allemagne de l'Ouest, le bassin du Rhin, l'une des régions les plus peuplées et les plus lourdement industrialisées de la terre, l'eau convient parfaitement pour s'amuser à pêcher et faire du bateau, parce que les gens doivent payer s'ils déversent des éléments polluants dans la rivière¹¹.

Néanmoins, cela arrange ceux qui contrôlent les naissances, de prétendre que la «surpopulation» est la cause principale de la dégradation de l'environnement. Le planning familial a réussi à

s'attirer les faveurs des organisations de défense de l'environnement au point que ceux-ci se mettent à partager leur zèle pour le contrôle démographique. La Société nationale Audubon, le Serria Club, l'Action pour l'environnement, l'Association pour la préservation et les parcs nationaux, la Fédération nationale pour la protection des animaux sauvages (WWF), le Conseil pour la défense des ressources naturelles et d'autres encore, se sont joints au Planning familial pour réclamer que le Congrès fixe à zéro l'objectif de croissance démographique national¹². Leur point de vue sur la population humaine apparaît dans l'Atlas Gaïa : «*L'humanité est en train de devenir une terrible malignité sur la surface de la planète : elle se propage avec des conséquences insidieuses et formente une crise ultime*»¹³.

Le contrôle démographique ne nettoiera pas l'environnement mais il mettra un pouvoir inimaginable entre les mains de gens tels que Herman Daly et Paul Ehrlich. Daly travaille pour la Banque Mondiale et a exigé des mesures strictes pour limiter le nombre des naissances¹⁴ ; Ehrlich a exigé que la population du monde diminue de «peut-être» quatre cinquièmes¹⁵. Dans les années trente, des gens de la veine de Daly et d'Ehrlich ont exigé le contrôle des naissances pour supprimer les «inaptes». L'environnement est peut-être une excuse plus séduisante, mais le contrôle des naissances en reste le but.

Notes

¹ 5,3 milliards de population divisés par 262 000 miles carrés du Texas = 20 000 personnes par mile au carré. Brooklyn en a 30 000, soit 1 400 pieds carés par personne.

² Peter MM. Vitousek, Paul R. Ehrlich, Anne H. Ehrlich and Pamela A. Matson, «Human Appropriation of the Products of Photosynthesis,» *BioScience*, Vol. 36, N° 6, June 1986, p. 369.

³ Based on figures published by the World Bank and the U.S. Bureau of the Census.

⁴ Food and Agriculture Organization of the United Nations, *Production Yearbook*, 1988 ; Roger Revelle, «The World Supply of Agricultural Land» in Julian L. Simon and Hermann Kahn, eds., *The Resourceful Earth : A Response to Global 2000* (Oxford, England : Basil Blackwell Inc., 1984) ; Roger Revelle, «The Resources Available for Agriculture,» *Scientific American*, Vol 235, N° 3, September 1976, pp 165-178.

⁵ H.E. Landsberg, «Global Climatic Trends,» in Simon and Kahn, *op. cit.*, p. 290.

⁶ Kirby-Hapson, George A. Maul, and Thomas R. Karl. «Are Atmospheric 'Greenhouse' Effects Apparent in the Climatic Record of the Contiguous U.S. *1895-1987?» manuscript, copyright 1988 by the American Geophysical Union ; see also Richard S. Lindzen. «Some Coolness Concerning Global Warming,» *Bulletin, American Meteorological Society*, Vol. 31, N° 3, March 1990, pp. 288-289.

⁷ T.G. Slanger et. al., «A New Laboratory Source of Ozone and Its Potential Atmospheric Implications,» *Science*, Vol. 241, N° 4868, August, 1988, P. 945.

⁸ Joseph Scotto *et al.*, «Biologically Effective Ultraviolet Radiation : Surface Measurements in the United States, 1974 to 1985,» *Science*, Vol. 239, February 1988, pp. 762-764.

⁹ John Christy, of NASA and the University of Alabama, quoted in *Human Events*, March 2, 1991, p. 11.

¹⁰ IMF, The World Bank et al. *The Economy of the USSR : Summary and Recommendations*, 1990, p. 37.

¹¹ Allen V. Kneese, «Water Quality Management by Regional Authorities in The Ruhr Area,» in Marshall I. Goldman (ed.) *Controlling Pollution : The Economics of a Cleaner America* (Englewood Cliffs : Prentice Hall, 1967) pp. 109-129.

¹² See Jacqueline R. Kasun, *The War against Population* (Ignatius, 1988), pp. 196-197.

¹³ Norman Myers (ed.), *Gaïa : An Atlas of Planet Management* (Doubleday, 1984) p. 20.

¹⁴ Herman E. Daly and John B. Cobb, Jr., *For the Common Good : Redirecting the Economy toward Community, the Environment, and a Sustainable Future* (London : Merlin Press, 1990), pp. 244, 246.

¹⁵ Paul R. Ehrlich, «Our Earth is Past the Point of No Return,» *Newsday*, February 6, 1989.

www
-transvie
.com